

Bureaux de la direction, rue Léon-Gambetta, se demandent à avoir une entrevue avec l'un des administrateurs.

Cette fois ils ont été reçus mais la réponse à leur revendication a été la même : la Maison Couzineau se refuse absolument à se priver des services du contremaître Kasteler.

Elle accepterait néanmoins volontiers de se faire assister, de reprendre les ouvriers en grève, mais aux anciennes conditions seulement.

Dans l'après-midi, vers quatre heures, tous les coupeurs en grève se sont assemblés à la Bourse du Travail, se sont formés en cortège et ont fait une promenade dans la ville, précédés d'une pancarte qui indiquait la nature de leur revendication.

On comptait jusqu'à cent cinquante personnes, mais au moment de la manifestation, ils ont été dispersés par les forces de police.

On a vu dans la manifestation, les rues de la République, les rues Léon-Gambetta, de la Grande-Allée, Nationale, Esquermoise, Royale, d'Angleterre, de la Maréchaussée, de la Grande-Chaussée, la place du Théâtre, la rue Faiderhe et ont gagné la Bourse du Travail, rue de Fives, où s'est faite la dislocation.

Nous avons vu dans la manifestation, les rues de la République, les rues Léon-Gambetta, de la Grande-Allée, Nationale, Esquermoise, Royale, d'Angleterre, de la Maréchaussée, de la Grande-Chaussée, la place du Théâtre, la rue Faiderhe et ont gagné la Bourse du Travail, rue de Fives, où s'est faite la dislocation.

Nous avons vu dans la manifestation, les rues de la République, les rues Léon-Gambetta, de la Grande-Allée, Nationale, Esquermoise, Royale, d'Angleterre, de la Maréchaussée, de la Grande-Chaussée, la place du Théâtre, la rue Faiderhe et ont gagné la Bourse du Travail, rue de Fives, où s'est faite la dislocation.

Nous avons vu dans la manifestation, les rues de la République, les rues Léon-Gambetta, de la Grande-Allée, Nationale, Esquermoise, Royale, d'Angleterre, de la Maréchaussée, de la Grande-Chaussée, la place du Théâtre, la rue Faiderhe et ont gagné la Bourse du Travail, rue de Fives, où s'est faite la dislocation.

Nous avons vu dans la manifestation, les rues de la République, les rues Léon-Gambetta, de la Grande-Allée, Nationale, Esquermoise, Royale, d'Angleterre, de la Maréchaussée, de la Grande-Chaussée, la place du Théâtre, la rue Faiderhe et ont gagné la Bourse du Travail, rue de Fives, où s'est faite la dislocation.

Nous avons vu dans la manifestation, les rues de la République, les rues Léon-Gambetta, de la Grande-Allée, Nationale, Esquermoise, Royale, d'Angleterre, de la Maréchaussée, de la Grande-Chaussée, la place du Théâtre, la rue Faiderhe et ont gagné la Bourse du Travail, rue de Fives, où s'est faite la dislocation.

Nous avons vu dans la manifestation, les rues de la République, les rues Léon-Gambetta, de la Grande-Allée, Nationale, Esquermoise, Royale, d'Angleterre, de la Maréchaussée, de la Grande-Chaussée, la place du Théâtre, la rue Faiderhe et ont gagné la Bourse du Travail, rue de Fives, où s'est faite la dislocation.

Nous avons vu dans la manifestation, les rues de la République, les rues Léon-Gambetta, de la Grande-Allée, Nationale, Esquermoise, Royale, d'Angleterre, de la Maréchaussée, de la Grande-Chaussée, la place du Théâtre, la rue Faiderhe et ont gagné la Bourse du Travail, rue de Fives, où s'est faite la dislocation.

main gauche écrasée par les cylindres de son métier, en voulant enlever un pli d'une pièce de tissu.

L'ouvrier, qui demeure à Toufflers, rue du Nouveau-Monde, devra subir une incapacité de travail de six semaines.

Tombe d'une échelle. — Un ouvrier peintre, M. J. B. Lefebvre, 52 ans, demeurant rue des Opéras, cour Duvalin, était occupé, pour le compte de M. Cléty, entrepreneur, dans l'habitation de Mme V. Valentin-Roussel, rue du Moulin.

Par suite d'un faux mouvement, il perdit l'équilibre et tomba de son échelle. Il s'est fracturé le poignet droit et devra subir une incapacité de travail de six semaines.

Accident de travail. — M. Charles Debrabander, 29 ans, rue Saint-Antoine, cour Desfontaines, 24, conducteur de machines à vapeur, a été blessé par un câble qui se trouvait enroulé autour d'une machine.

Un accident de travail. — M. Charles Debrabander, 29 ans, rue Saint-Antoine, cour Desfontaines, 24, conducteur de machines à vapeur, a été blessé par un câble qui se trouvait enroulé autour d'une machine.

Un accident de travail. — M. Charles Debrabander, 29 ans, rue Saint-Antoine, cour Desfontaines, 24, conducteur de machines à vapeur, a été blessé par un câble qui se trouvait enroulé autour d'une machine.

Un accident de travail. — M. Charles Debrabander, 29 ans, rue Saint-Antoine, cour Desfontaines, 24, conducteur de machines à vapeur, a été blessé par un câble qui se trouvait enroulé autour d'une machine.

Un accident de travail. — M. Charles Debrabander, 29 ans, rue Saint-Antoine, cour Desfontaines, 24, conducteur de machines à vapeur, a été blessé par un câble qui se trouvait enroulé autour d'une machine.

Un accident de travail. — M. Charles Debrabander, 29 ans, rue Saint-Antoine, cour Desfontaines, 24, conducteur de machines à vapeur, a été blessé par un câble qui se trouvait enroulé autour d'une machine.

Un accident de travail. — M. Charles Debrabander, 29 ans, rue Saint-Antoine, cour Desfontaines, 24, conducteur de machines à vapeur, a été blessé par un câble qui se trouvait enroulé autour d'une machine.

Un accident de travail. — M. Charles Debrabander, 29 ans, rue Saint-Antoine, cour Desfontaines, 24, conducteur de machines à vapeur, a été blessé par un câble qui se trouvait enroulé autour d'une machine.

Un accident de travail. — M. Charles Debrabander, 29 ans, rue Saint-Antoine, cour Desfontaines, 24, conducteur de machines à vapeur, a été blessé par un câble qui se trouvait enroulé autour d'une machine.

sié d'une famille qui s'intéresse tout particulièrement à la paroisse.

Des oriflammes aux armes de Jeanne d'Arc, surmontées d'écussons avec trophées de drapauds, ont été posées sur la façade de l'église.

La cérémonie se terminera par un salut solennel et une deuxième cantate chantée par la chorale, sous la direction de M. Joseph Vanhoye.

La cérémonie se terminera par un salut solennel et une deuxième cantate chantée par la chorale, sous la direction de M. Joseph Vanhoye.

La cérémonie se terminera par un salut solennel et une deuxième cantate chantée par la chorale, sous la direction de M. Joseph Vanhoye.

La cérémonie se terminera par un salut solennel et une deuxième cantate chantée par la chorale, sous la direction de M. Joseph Vanhoye.

La cérémonie se terminera par un salut solennel et une deuxième cantate chantée par la chorale, sous la direction de M. Joseph Vanhoye.

La cérémonie se terminera par un salut solennel et une deuxième cantate chantée par la chorale, sous la direction de M. Joseph Vanhoye.

La cérémonie se terminera par un salut solennel et une deuxième cantate chantée par la chorale, sous la direction de M. Joseph Vanhoye.

La cérémonie se terminera par un salut solennel et une deuxième cantate chantée par la chorale, sous la direction de M. Joseph Vanhoye.

La cérémonie se terminera par un salut solennel et une deuxième cantate chantée par la chorale, sous la direction de M. Joseph Vanhoye.

La cérémonie se terminera par un salut solennel et une deuxième cantate chantée par la chorale, sous la direction de M. Joseph Vanhoye.

La cérémonie se terminera par un salut solennel et une deuxième cantate chantée par la chorale, sous la direction de M. Joseph Vanhoye.

Assistance obligatoire aux vieillards et incurables : Examen de nouvelles demandes. — II. Objets divers.

Assistance obligatoire aux vieillards et incurables : Examen de nouvelles demandes. — II. Objets divers.

Assistance obligatoire aux vieillards et incurables : Examen de nouvelles demandes. — II. Objets divers.

Assistance obligatoire aux vieillards et incurables : Examen de nouvelles demandes. — II. Objets divers.

Assistance obligatoire aux vieillards et incurables : Examen de nouvelles demandes. — II. Objets divers.

Assistance obligatoire aux vieillards et incurables : Examen de nouvelles demandes. — II. Objets divers.

Assistance obligatoire aux vieillards et incurables : Examen de nouvelles demandes. — II. Objets divers.

Assistance obligatoire aux vieillards et incurables : Examen de nouvelles demandes. — II. Objets divers.

Assistance obligatoire aux vieillards et incurables : Examen de nouvelles demandes. — II. Objets divers.

Assistance obligatoire aux vieillards et incurables : Examen de nouvelles demandes. — II. Objets divers.

Assistance obligatoire aux vieillards et incurables : Examen de nouvelles demandes. — II. Objets divers.

Assistance obligatoire aux vieillards et incurables : Examen de nouvelles demandes. — II. Objets divers.

Assistance obligatoire aux vieillards et incurables : Examen de nouvelles demandes. — II. Objets divers.

Au cours d'un violent orage une maison est incendiée

Pendant la nuit de jeudi à vendredi, un orage des plus violents a éclaté sur la région d'Hazebrouck.

Vers une heure un quart du matin, la foudre tomba sur une maison sise au pavé de Lynde, à Seroux, petit village de 500 habitants, à 7 kilomètres d'Hazebrouck.

Cette maison, nouvellement construite, était habitée par M. Louis Oudoire, ouvrier agricole, 43 ans, sa femme, née Scholastique Bels, 40 ans, et un petit garçon de trois mois, qu'ils avaient en nourrice.

A peine l'éclair et le coup de tonnerre eurent-ils passé, que les voisins aperçurent la maison toute en flammes. Lorsqu'ils arrivèrent sur le lieu du sinistre, le toit s'était effondré, ensevelissant sous les débris les trois malheureuses victimes.

On ne put sauver que trois chèvres, logées dans une étable que le feu n'avait pas atteinte.

Quand on put se rendre compte du sinistre qui venait de se produire, on vit le poêle à moitié démolé, et qui avait dû mettre le feu à la maison, la foudre étant entrée par la cheminée.

Le malheureux Oudoire devait être assis sur son lit, occupé à mettre son pantalon. Une brette pendait encore sur son épaule.

Son cadavre était entièrement carbonisé sur le lit de fer tordu, à côté duquel était ce qui restait du petit garçon dans les débris de son berceau.

La femme a dû être suffoquée par la fumée et vouloir se lever. Son corps également carbonisé était au milieu de la pièce.

Toute la population est vivement émue. De nombreux curieux sont allés hier à Seroux, ainsi que la gendarmerie et le parquet d'Hazebrouck.

Les cadavres ont été mis en bière. L'état neuf heures quand le chef de la manoeuvre commanda de cesser le feu.

La critique de l'incendie dans le bois de Thiant et le général félicita les officiers de l'endurance de leurs troupes.

Entre Valenciennes et Cambrai

La manoeuvre du 3 juin à laquelle ont pris part des fractions de la garnison de Valenciennes et de celle de Cambrai, s'est faite dans les meilleures conditions.

Résumé le thème se réduit à ceci, tout simplement : franchir l'Écaillon aux rives si escarpées, soit à Thiant, soit à Monchaux.

Par le moment de la jonction de la cavalerie sur l'Écaillon, véritable observation stratégique d'où l'on découvre les routes d'Haspres, de Verchain et les abords du bois de Thiant.

L'escadron de Cambrai arrivait presque à la même heure que celui de Valenciennes, qui occupait déjà l'escadron de Valenciennes. C'est dire que le service des reconnaissances avait été strictement exécuté.

Cette manoeuvre bien combinée, a démontré toute l'importance qu'a la petite rivière l'Écaillon, dont le passage est des plus difficiles.

Il était neuf heures quand le chef de la manoeuvre commanda de cesser le feu. La critique de l'incendie dans le bois de Thiant et le général félicita les officiers de l'endurance de leurs troupes.

Alors eut lieu la dislocation. Les soldats de Valenciennes furent dirigés dans leur casernement à Valenciennes, ceux de Cambrai à Cambrai.

Le Sultan voyageera prochainement. Rome. — Le gouvernement a été avisé par l'ambassadeur de Turquie que le sultan Méhemmed V projetait de faire d'ici peu un voyage en Tripolitaine.

Dès que la date de cette visite sera fixée, le gouvernement italien enverra une escadre pour saluer le sultan.

Tous nos lecteurs sont cablés : Rien de malheur que le Chocotat Delapont-Havet. C'est vrai.

BOURSE DE BRUXELLES

Table with columns: FONDS D'ETAT, PROVINCES VILLES, CHARBONNAGES, and various stock prices.

Faisons nos achats rien que dans les maisons catholiques.

Bureau des annonces de la Croix du Nord, 1, Rue des Sept-Âgaches (Grand-Place), Lille.

ROUBAIX Le 18 juin AU VELODROME ROUBAISIEUX Au bénéfice de Mme Antony

Comme nous l'avons annoncé, une grande réunion est organisée au bénéfice de Mme Antony, mère du malheureux coureur cycliste Léon Bathiat.

C'est ainsi qu'une course qui va réunir tous les meilleurs coureurs de la région aura lieu le dimanche 18 juin, à 4 heures, au vélodrome de Roubaix.

Les amateurs libres n'ont pas voulu rester sans l'ombre et ont demandé à nos organisateurs de leur réserver une course sur route.

La Fondation Alfred Motte-Grimonprez. L'exposition des primes en nature sera ouverte dimanche matin 6 juin au samedi 12 de 10 heures à 4 heures, à la Boulangerie de la rue de la République, 99.

Pour toutes les publications de la Bonne Presse, s'adresser à LA LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue, Romains de Pierre l'Érmitte. Collection à 0,75 centimes.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX Communions Boîtes Dragées Chocolats 5, rue du Priz, Lille du 4 juin

Naissances. — Léon Cochetoux, rue Marc-Séguin, cour Cabv, 4. — Eugénie Zennevot, rue de la Guinguette, cour Delaire, 1. — Marie Holvoet, rue Saint-Maurice, 9. — Ignace Ranson, rue Archimède, cour Delport, 6. — Suzanne George, rue Saint-Roch, 43. — Valentine Boulanger, avenue Julien-Lagache, 10. — Adolphe Carrez, 62 ans, directeur de tissage, rue d'Alger, 234. — André Vandenno, 14 ans, mécanicien, rue Blanqui, 32. — Céline Debuchy, 29 ans, s. p., avenue Julien-Lagache, 10. — Félix Lefebvre, 37 ans, peintre, id. — Julie Cateau, 76 ans, s. p., rue de Blancheraille.

TRÈPLE VAISSIER Savon Porte-Bonheur. Méfiez-vous des Contrefaçons

WATTELOS. — Dimanche, à 4 heures, inauguration du kiosque de la Grand-Place avec les concours de la Grande-Harmonie de Roubaix. Les sociétés musicales subventionnées par la ville, après la Grande-Harmonie de Roubaix, tour à tour se feront entendre.

Passage interdit. — Le garde Derrièreux a surpris quatre personnes qui transportent un champ ensemble derrière le tissage Lecerqu-Dupire. Il leur a dressé contravention.

Cinquantaine des chevaux. — Le classement des chevaux aura lieu ce matin, à 7 h., sur la Grand-Place. Les animaux du canton Est seront présentés de 7 h. à 8 h. 15 dans l'ordre indiqué sur les convocations individuelles et ceux du canton Nord, de 8 h. 15 à 10 h.

Propriétaires sont invités à présenter les chevaux et juments ayant 5 ans et au-dessus ainsi que muets et mules âgés de 3 ans qui n'ont pas été réformés dans les classements précédents. Cette mesure est obligatoire même pour les propriétaires qui n'auraient pas reçu de convocation de la mairie.

Mendicité. — La gendarmerie a arrêté pour mendicité Herbeux Auguste, 62 ans, maçon, rue des Longues-Haies, à Roubaix.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING du 4 juin

Naissances. — Locuffer Palmyre, rue des Angés, 49. — Delabre René, rue de Mouvaux, 135. — Burie Louis, rue Malencas, 23. — Buyse Fernand, 7 h. à 8 h. 15 dans l'ordre indiqué sur les convocations individuelles et ceux du canton Nord, de 8 h. 15 à 10 h.

HALLUIN. — Du 4 juin. — Décès. — Desogier Cyrille, 45 ans, meunier, rue de Mulhouse, 28. — Wagnon Sophie, 46 ans, sans profession, rue des Plats, 200. — Mollet Léon, 2 ans, rue de Mouvaux, 129.

NEUVILLE-EN-FERRAIN. — Un cambrioleur en plein jour. — Les époux Henri Michélie, tous deux usagers, occupés dans une usine de Tourcoing, ont découvert leur domicile, rue Voreux, à la Vieille-Motte, jeudi matin, pour ne rentrer que le soir.

En leur absence, deux malfaiteurs ont un voisin voir vers deux heures de l'après-midi et dont il a pu donner le signalement opérèrent chez eux.

Le garde Valcke fut prévenu ainsi que M. Henri Michélie. Lorsque tous deux furent arrivés, on constata que la porte d'entrée avait été fracturée. Dans la maison les meubles étaient saisis et vidés de leur contenu. Le couvercle d'un coffre avait été mis en pièces et les valeurs en avaient enlevé une somme de 78 francs et une paire de boucles d'oreilles en or d'une valeur de 50 francs. Pour se reconforter les malfaiteurs avaient mangé une livre de chocolat.

La police suit une piste. Le bureau qui aura lieu dimanche prochain s'annonce comme devant être des plus brillantes. Déjà de nombreux forains ont installé leurs baraquements sur la place Verte.

Vol de poules. — Des malfaiteurs ont dérobé la nuit dernière trois poules et un coq chez M. Henri Verin-Marot, débitant de tabac au Blanc-Four, et deux poules chez M. Emile Desprey, homme de peine, sentier des Mors.

COFFRES - FORTS GRUSON CONTRE LE FEU ET LE VOL 21, rue Royale, 21, LILLE

HAZEBROUCK Tué par un éclat de bois A MERVILLE

Jeudi, à 6 heures 15 du matin, un accident mortel est survenu dans l'installation de scierie mécanique de M. Demont-Ernot.

M. Victor Acquart, scieur de long, était occupé aux scies circulaires et, avec l'aide de son second, Gaston Boulinguez, travaillait des « croûtes ».

Soudain, une partie du bois fut emportée par les dents de scie, projetée en l'air et lancée en avant dans la direction du malheureux Victor Acquart qu'elle atteignit en pleine poitrine. L'ouvrier tomba à la renverse, sans connaissance. Transporté chez M. Massart, directeur de l'établissement, il y resta les soins empressés de sagement il y resta le personnel. M. le docteur Rousseau, mandé, ne put que constater le décès.

Le défunt, très estimé, était veuf depuis quelques mois, et âgé de 43 ans. Il laisse sept orphelins dont l'aîné a à peine 18 ans, et le plus jeune âgé de 3 ans.

Les funérailles ont lieu aujourd'hui samedi matin. Le garde-champêtre, Henri Vanobel, âgé de 34 ans, et père de famille de trois enfants, dont l'aîné a 4 ans, a été victime d'une odieuse agression.

Le défunt, très estimé, était veuf depuis quelques mois, et âgé de 43 ans. Il laisse sept orphelins dont l'aîné a à peine 18 ans, et le plus jeune âgé de 3 ans.

WATTIGNIES. — Mercredi soir, vers six heures, un incendie a complètement détruit à l'Arbrisseau, une maison en bois, habitée par M. Pierre Lathouvert, marchand de chiffons, et un magasin contigu, contenant une grande quantité de déchets et de chiffons.

En moins de quarante-cinq minutes, le feu fut éteint par les pompiers, malgré les secours apportés par les habitants de l'Arbrisseau et la section des sapeurs-pompiers. Quelques meubles seulement purent être sauvés.

Heureusement, le lendemain, on retrouva dans un tiroir d'un meuble les 400 francs d'économies de M. Lathouvert.

L'immeuble appartenait à M. Hocdez, de Wattignies, et était assuré ; mais le mobilier et les marchandises ne l'étaient pas.

Les pertes sont assez importantes. On enquête pour découvrir la cause du sinistre.

LE CRIME DE WATTEN LE ROLE DE DUVET

M. Desticker, juge d'instruction à Dunkerque, poursuit activement son enquête sur l'assassinat du garde Meuret, à Watten.

Comme nous l'avons dit, il a déjà établi d'une façon complète la culpabilité respective des trois individus.

DUNKERQUE L'ORAGE dans la région de Dunkerque

Un orage d'une rare violence s'est abattu sur la région de Dunkerque, au cours de la nuit de jeudi à vendredi. Les éclairs se succédaient à de courts intervalles et le tonnerre grondait, presque sans interruptions, avec un fracas épouvantable.

Vers trois heures, la foudre est tombée sur la ferme Houdemack (ancienne ferme Dollet), à Coudekerque-Branches, à proximité de la canal de Furnes, à moins d'un kilomètre du Pont-Neuf.

Le grange, longue de 40 mètres fut entièrement consumée ainsi que la récolte et le matériel de culture qui s'y trouvaient.

La famille de M. Houdemack n'eut que le temps de sortir de la maison d'habitation qui déjà flambait. Le fermier ne put emporter qu'un berceau dans lequel il avait placé ses trois enfants en bas-âge : deux jumeaux de trois ans et un bébé de seize mois.

Pendant que les domestiques soriaient, avec beaucoup de difficultés, les quatre vaches, les deux bœufs et les sept chevaux, un voisin, M. Anatole Depoorter, fils du meunier, se rendait chez M. Gaspard Roëls, sergent des pompiers et donnait l'alarme.

Peu après, arriva la pompe de la commune, mais les efforts des sauveteurs durent se borner à protéger les écuries et les étables. A neuf heures du matin, les derniers pans de murs de la maison d'habitation et de la grange s'écroulaient.

Les dégâts, évalués au total à 30.000 fr., sont couverts par une assurance.

DOUAI Canonnier grièvement blessé

La 5^e batterie du 15^e revenait jeudi après-midi d'une manoeuvre aux environs de Thiant lorsqu'un soldat nommé Carzant eut la fatale idée d'appuyer contre la crosse du soldat Fautin. Cette manoeuvre